
42^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Dialogue interactif sur le rapport de la Haut-Commissaire sur le Yémen

Genève, le 10 septembre 2019

Déclaration de la Suisse

Madame la Vice-Présidente,

La Suisse remercie le Groupe d'experts pour son rapport mettant en lumière les graves violations du droit international humanitaire et les violations et atteintes des droits de l'homme par toutes les parties au conflit au Yémen.

Mon pays note avec inquiétude que la crise humanitaire continue d'avoir un impact grave pour les couches les plus vulnérables de la population yéménite. Les destructions et les dommages causés par le conflit réduisent l'accès aux services et biens de base, tels les soins de santé, l'eau ou l'éducation, péjorant la situation économique déjà difficile.

La Suisse appelle toutes les parties au conflit à prendre toutes les mesures requises afin de protéger les civils, à cesser immédiatement les attaques contre les objets indispensables à la survie de la population civile et faciliter un accès rapide et sans entrave à l'aide humanitaire.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)58 482 24 24, Fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve

Le rapport constate que des parties au conflit conduisent des attaques en violation des principes de distinction, précaution et proportionnalité et utilisent des mines anti-personnel, incapables de distinguer entre combattants et civils et dont l'impact humanitaire perdure après la fin des hostilités. La Suisse appelle toutes les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire.

La Suisse déplore aussi les nombreux cas de détentions arbitraires, de disparitions forcées, de torture, de traitements cruels, inhumains ou dégradants, de violences sexuelles et de recrutement d'enfant. Elle appelle le gouvernement du Yémen et les acteurs concernés à respecter leurs obligations en vertu des droits de l'homme.

Finalement, la Suisse encourage toutes les parties au conflit à contribuer aux pourparlers de paix sous l'égide de l'Envoyé spécial de l'ONU pour le Yémen dont elle soutient le mandat.

Je vous remercie.